



Discours d'orientation et d'ouverture

Par Martin KABWELULU,

Ministre des Mines

Messieurs les Représentants des organismes de coopération bilatérale et multilatérale,

Madame le Team leader du Projet PROMINES à la Banque Mondiale

**Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités respectifs,
Distingués invités,**

C'est pour moi un grand plaisir de prendre la parole en ce jour, pour vous donner des orientations, et ouvrir les travaux de la revue consacrée à l'évaluation des résultats obtenus dans la mise en œuvre du DSCRP 2 et du Programme d'Actions du Gouvernement dans le secteur minier.

Je tiens de prime abord à vous souhaiter la bienvenue et à saluer votre présence massive dans ce beau cadre que nous offre l'hôtel Venus pour tenir ces assises. Trouvez donc ici, au nom du Ministère des Mines, l'expression de mes sincères remerciements.

Ces remerciements s'adressent notamment aux partenaires techniques et financiers du ministère des Mines qui ne cessent chaque jour, de nous fournir leur appui dans la concrétisation de la vision du Chef de l'Etat, son Excellence Joseph Kabila Kabange, celle du décollage économique de la République Démocratique du Congo, telle qu'exprimée dans les idées forces de la Révolution de la Modernité.

Permettez-moi de lui rendre ici un vibrant hommage.

Je voudrais aussi remercier de manière particulière Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, chef du Gouvernement, pour son implication personnelle dans les travaux préparatoires de cette revue.

Cela témoigne sa détermination de travailler sans faille et de manière efficace dans la coordination des actions du Gouvernement.

**Mesdames et Messieurs,
Distingués invités,**

Avec la promulgation du Code Minier en 2002 et du Règlement Minier en 2003, la République Démocratique du Congo s'est donné l'ambition de relancer son secteur minier, à travers l'initiative privée et les partenariats Public-Privé, pour qu'il joue son éternel rôle, celui de moteur de croissance et de développement.

En dépit de cette ambition et du potentiel minier important qui représente un atout considérable pour son développement, la République Démocratique du Congo connaît, aujourd'hui, un paradoxe : le boom du secteur minier caractérisé par une production importante qui n'est pas suivie des retombées escomptées, en termes de contributions à la croissance économique et à l'amélioration du bien-être des populations. L'importance de l'activité minière pour la croissance et le développement nécessite qu'il y soit consacré des efforts et des moyens idoines pour permettre au secteur de jouer son véritable rôle de levier du développement socio-économique du pays.

A cet égard, dans sa Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté ainsi que dans son Programme d'Action, le Gouvernement s'est assigné comme objectif de Développer un secteur des Mines compétitif et durable, socle d'un Congo émergent pour assurer le bien-être social des populations.

**Mesdames et Messieurs,
Distingués invités,**

En 2013, soit une année après la mise en œuvre de son Programme d'Action, le Gouvernement a jugé opportun d'organiser la revue annuelle du Programme d'Actions Prioritaires renforcé, en vue d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du DSCR 2 et du Programme d'Action du Gouvernement pour l'année 2012, et de jeter les bases de la

préparation, d'une part, du rapport périodique de mise en œuvre des stratégies et programmes nationaux de développement, et d'autre part, du budget 2014. Ces travaux, qui se sont tenus du 12 au 13 juillet 2013, ont porté sur cinq secteurs prioritaires ainsi que les thématiques spécifiques.

A l'issue de cette revue, plusieurs contraintes d'ordre général ont été épinglées comme étant à la base des résultats parfois mitigés enregistrés dans la mise en œuvre du PAP renforcé en 2012.

Nonobstant l'existence de ces multiples contraintes et la faiblesse des résultats enregistrés, le rapport de cadrage macroéconomique indique que le développement de l'activité économique en République Démocratique du Congo devrait se poursuivre sur la période 2013 – 2017.

Cette performance devrait dépendre de la poursuite de la mise en œuvre du programme gouvernemental en cours d'exécution.

Pour ce faire, soucieux de mieux orienter toutes les dynamiques socioéconomiques qui ont caractérisé la poursuite du programme du Gouvernement en 2013, le Gouvernement, avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers, organise une fois de plus la revue globale du PAP renforcé dans 9 secteurs identifiés, comme ayant un impact considérable sur la performance de la croissance.

A cet effet, le secteur minier étant un axe fondamental de la croissance économique et du développement de la République Démocratique du Congo, il a été retenu parmi ces secteurs prioritaires et dont les conclusions des revues devraient servir d'input à la revue globale du DSCR 2 et du PAG.

**Mesdames et Messieurs,
Distingués invités,**

Vous conviendrez donc avec moi, que cette revue est un cadre idéal de concertation entre toutes les parties prenantes sur les réalisations et les performances des politiques et stratégies du secteur minier en liaison avec les objectifs du DSCR 2 et du PAG, de manière à nous permettre

s'il le faut, de proposer les ajustements nécessaires à l'atteinte des résultats escomptés.

Tout en souhaitant que les débats et échanges que nous aurons au cours de la présente revue soient fructueux et conduisent à des recommandations concrètes et réalisables de manière à renforcer l'impact du secteur minier dans la croissance ainsi que le développement de la République Démocratique du Congo, je déclare ouverts les travaux de la Revue sectorielle des Mines, et souhaite plein succès à tous les participants.

Je vous remercie

Martin KABWELULU